

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupe Montagne (GM) du 07.02.2019 à 20h30, à l'école du Belvédère

Présents : environ 170 participants, et un invité : M. J.-M. Karr, conseiller administratif à Chêne-Bougeries

1. Approbation du procès-verbal du 1er février 2018 : le procès-verbal est approuvé.

2. Rapport d'activité 2018 et perspectives 2019

Le comité et ses consultants/soutiens se sont réunis 6 fois en 2018 et 2 Nouvelles de la Montagne ont été distribuées en avril et en octobre. Le groupe Montagne a eu 5 séances avec Swiss Life & Steiner, 5 séances avec le Crédit Suisse & Steiner, 4 séances avec l'avocat du Groupe Montagne et 2 séances avec le régie Livit, ainsi que des rencontres mensuelles avec la médiatrice de l'entreprise Steiner.

Immeuble L : M. Martin Feiss rappelle en préambule que nous sommes locataires, et non propriétaires et que le Crédit Suisse construit pour les 50 prochaines années. Le Crédit Suisse a déposé une demande complémentaire le 20.12.18 et nous sommes en possession d'un exemplaire des plans déposés. Il a fallu 4 séances pour éviter le parking sur le toit du garage et les nouvelles places de parking sont prévues en agrandissement du garage. Un rappel des points évoqués lors de la séance d'information du 22 janvier 2019 a été fait concernant les cuisines, les salles de bains, l'électricité. Les portes palières doivent être remplacées (coupe-feu T 30) et les façades seront complètement changées (norme Minergie R). Le relogement est une question cruciale et Wincasa s'est clairement engagée à reloger tous les habitants au chemin De-La-Montagne, des précisions à ce sujet sont attendues.

Immeuble Z : les locataires des allées 96,98 et 100 ont repris leurs appartements, les échos sont globalement bons. Il est possible de demander des ajouts pour les meubles de cuisines ainsi que de choisir une cuisinière de même marque plus perfectionnée, aux frais du locataire évidemment.

Sécurité incendie du parking du bâtiment : il est rappelé que les accès de parking vers les montées 100,106,114 et 120 sont des voies de fuites en cas d'incendie, ces accès doivent être accessibles en tout temps sans clé, car il s'agit de sorties de secours.

Accès au parking 96 à 122 : malheureusement beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la vitesse de 20 km/h et suite à notre demande, un ralentisseur va être posé afin que les piétons soient en sécurité.

Immeuble I : lors de la séance locataires du 07.05.18, l'entreprise Steiner a annoncé que les échafaudages seraient installés pour une durée de 24 mois maximum, car Swiss Life ne souhaite pas multiplier les situations à risque avec une alternance d'échafaudages suspendus et posés à pied. Ceci n'est pas conforme à la convention qui stipule que les travaux de rénovation se feront montée par montée. Toutefois, une majorité du comité a accepté la pose de ces échafaudages pour des raisons impératives mises en avant par Swiss Life, comme la sécurité et la technique de réalisation des travaux. Aussi, le groupe Montagne a souhaité obtenir une indemnité supplémentaire pour les locataires et après une réponse négative de Swiss Life, notre avocat est intervenue et malheureusement toute indemnisation supplémentaire est refusée. Par contre, les locataires peuvent faire une démarche personnelle à la commission de conciliation en matière de baux et loyers. Des informations seront remises aux locataires concernés et proposition d'une rencontre à ce sujet.

Changement d'entreprise de nettoyage pour les immeubles Swiss Life : l'entreprise ISS a perdu son contrat au 31.03.18, elle sera remplacée par l'entreprise Livit.

Plan d'aménagement extérieur : des informations plus précises quant au choix des arbres et des jeux feront l'objet d'une nouvelle séance ce printemps avec Swiss Life.

Jardins participatifs : Ph. Lemoine a présenté le projet et souhaite que des locataires s'y intéressent et s'inscrivent.

Fête des 50 ans de la création du Groupe Montagne : elle aura lieu le samedi 1er juin et englobera aussi la fête des voisins. Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement.

Projet du futur centre commercial : des plans ont été affichés et le dossier sera prochainement déposé à l'office des autorisations de construire. M. Karr a exposé ce projet et souhaite que chacun se fasse une opinion.

Mobilité seniors : Mme U. Wehrli a présenté le projet de l'ATE (Association transports et environnement) pour étudier les améliorations à apporter à notre quartier Rigaud-Montagne, 15 personnes se sont inscrites pour participer à 3 séances.

3. Rapport de la trésorerie et du financement des procédures, rapport des vérificateurs des comptes, approbations et décharge

Les comptes et les rapports de la trésorière et des vérificateurs. sont présentés, confirmés et acceptés et décharge est donnée à la trésorière et aux vérificateurs. AM remercie M. Riva et les vérificateurs pour leur travail.

4. Elections des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Annonce de la démission de M. Frank Otten, remerciements pour son dévouement au Groupe Montagne.

Au rôle de présidente et membre du comité : Mme Anne Molnarfi Schmidt

Au rôle de trésorière : Mme Manuela Riva

Autres membres du comité : Mmes Astrid Baudet, Catherine Morel, Ursula Wehrli, Béatrice Zahler et M. Philippe Lemoine.

Consultants/soutiens : Mme Monica Aeby, MM. Martin Feiss, Pierre Ischi, David Roessli, Eric Boivin, Didier Dubois

Les vérificateurs de compte : Mme Michèle Ischi et M. Charles Briner

5. Divers et questions

Remerciements à la commune de Chêne-Bougeries pour la mise à disposition de la salle de l'école du Belvédère.

Les réponses aux questions posées par les locataires se trouvent sur le site du Groupe Montagne.

L'assemblée est close à 22h, et un verre de l'amitié est offert par le GM

